Le voile, prescription islamique visant toutes les femmes ou seulement les épouses du Messager ?

Écrit par Sheikh 'Abdel 'Aziz ibn Baz. Publié dans Fatawa An-Nissa



Le voile, prescription islamique visant toutes les femmes ?

Sheikh Ibn ‘Abd Al ‘Aziz Ibn Baz (Qu'Allah lui fasse miséricorde)

La question suivante a été posée à Sheikh Ibn ‘Abd Al ‘Aziz Ibn Baz : " **Nous n’avons pas pour habitude de couvrir notre visage, mais seulement notre tête et le corps, est-ce que cette façon de faire est valable dans l’Islam ? Est-ce que le verset sur le Hijab, c'est-à-dire couvrir le visage également, est particulier aux femmes du Messager d’Allah, paix et bénédictions d’Allah sur lui, ou englobe-t-il toutes les femmes des musulmans ? "**





Le voile, pour toutes les femmes ?
Sheikh Ibn ‘Abd Al ‘Aziz Ibn Baz

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.



Télécharger | 01 min : 14

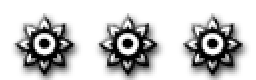
Question :

Nous n’avons pas pour habitude de couvrir notre visage, mais seulement notre tête et le corps, est-ce que cette façon de faire est valable dans l’Islam ? Est-ce que le verset sur le Hijab, c'est-à-dire couvrir le visage également, est particulier aux femmes du Messager d’Allah, paix et bénédictions d’Allah sur lui, ou englobe-t-il toutes les femmes des musulmans ?

Réponse :

Le voile islamique concerne tout le monde, même si dans le verset on s’adresse aux épouses du Prophète, paix et bénédictions d’Allah sur lui, le jugement reste commun à tous les musulmans. Il n’est pas particulier aux femmes du Prophète selon la parole d’Allah –le Très Haut- : qui dit « …**Et si vous leur demandez (à ses femmes) quelque objet, demandez-le leur derrière un rideau: c'est plus pur pour vos cœurs et leurs cœurs...** » Sourate 33, V 53

Le fait de se préserver (des hommes étrangers) est recommandé aux épouses du Prophète mais ceci l’est également à toutes les croyantes de même que le voile islamique est une prescription qui vise tout le monde, les croyants et les croyantes. Cette prescription qui concerne la femme est valable au temps du Prophète, paix et bénédictions d’Allah sur lui, et après sa mort et c’est la raison pour laquelle ‘Aisha –qu’Allah soit satisfait d’elle- a dit à propos de ce verset : « **Nous étions en compagnie du Prophète lors du pèlerinage d’adieu et dés qu’un homme s’approchait du groupe des femmes, nous avions pour usage de cacher notre visage les unes après les autres et dés qu’il s’éloignait, nous découvrions le visage** »



Source : www.binbaz.org.sa - الحجاب لجميع النساء وليس خاصا بنساء الرسول

Fatwa n° 18521 - Nour 'al Ad-Darb - de Sheikh Ibn ‘Abd Al ‘Aziz Ibn Baz (Qu'Allah lui fasse miséricorde).
Traduction rapprochée : **AbuKhadidja Al Djazairy**